

16 février 2018 - n° 6  
180006

**EXTENSION DE L'IUT SUR LE SITE C3I/VESTRA - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA SOLOREM**

Par délibération en date du 14/12/2000, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié à la S.E.V. un mandat portant sur l'étude et la réalisation de l'extension de l'IUT sur le site C3I/VESTRA. La convention correspondante a été signée entre les parties, le 15/12/2000.

Par décision de leurs Assemblées Générales extraordinaires respectives du 21/09/2016 et du 04/10/2016, la S.E.V. a fait l'objet d'une fusion absorption par la SOLOREM, à effet du 04 Octobre 2016. En conséquence, la SOLOREM se substitue désormais à la S.E.V. dans l'ensemble des droits et obligations résultant de la présente convention de mandat.

Seules les études ayant été réalisées, la mission de la Société est donc achevée et il convient en conséquence de :

- procéder à la clôture des comptes du mandat
- donner quitus de sa mission à la SOLOREM

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- DECIDE :

- de prendre acte du transfert du contrat de mandat ci-dessus évoqué au profit de la SOLOREM, suite à la fusion-absorption par cette dernière de la S.E.V. à compter du 04/10/2016,

- d'approuver le bilan de clôture ci-joint, établi au 26/10/20 17, faisant apparaître :

- un total de dépenses réalisées de 15 449.11 € HT, soit 18 303.94 € TTC,
- un total de recettes de 16 951.61 € TTC, faisant ressortir un solde à régler à la SOLOREM de 1 352.33 € TTC,
- de donner quitus de sa mission à la SOLOREM.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 27

Procurations..... 7  
Absence 1

Séance du 16 février 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO (*arrivée au point n° 4 – procuration à D. VALENCE*) Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Vincent BENOIT	à	François FICHTER
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Osseynou SEYE	à	Claude KIENER
Sabriya CHINOUNE	à	Dominique CHOBOUT
Pierre JEANNEL	à	Bruno TOUSSAINT
Christopher ZIEGLER	à	Marie-France LECOMTE
Ramata BA	à	Christine URBES

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Christine FELDEN est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.